

# 2018

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSION COTEAUX, MAISONS ET  
CAVES DE CHAMPAGNE  
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015



COTEAUX, MAISONS  
& CAVES DE  
**CHAMPAGNE**  
PATRIMOINE MONDIAL

1 point pour 1 site inscrit sur la  
Liste du patrimoine mondial (2015)

2018

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**  
**MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE**  
**PATRIMOINE MONDIAL**

**CONCEPTION & RÉALISATION**

*Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial*  
*Champagne Création*

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

*Michel Jolyot, Michel Guillard, Amarante Puget, Sylvain Sonnet, Fabien Gatinois, Rémy Salaun,  
ville de Reims – CF Thierry, Comité Champagne, Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Champagne Création*  
*Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial*



## SOMMAIRE

Édito .....	p.4
La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial ...	p.6
Construire ensemble un projet de développement durable et attractif dans un territoire d'exception .....	p.10
Les rendez-vous importants 2018 .....	p.22
Les publications 2018 .....	p.24
Le programme de travail 2019 .....	p.26

MEMBRES FONDATEURS



Grand Est

le département  
de la Marne



Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

le département  
de la Haute-Marne

EPÉRNAY Reims



Château-Thierry

Région  
Hauts-de-France



Parc  
naturel  
régional  
de la Montagne  
de Reims

GRAND MÉCÈNE





## ÉDITO

### Pierre-Emmanuel TAITTINGER

*Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne  
Patrimoine mondial*

“ *L’inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial de l’UNESCO nous engage à assurer la préservation des valeurs historiques et patrimoniales de la Champagne afin de transmettre ce paysage culturel unique aux générations futures. J’aime à me rappeler la citation d’Antoine de Saint-Exupéry qui résume très bien l’esprit du Patrimoine mondial « Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants. » ”*

L’inscription a contribué à une prise de conscience collective de l’importance du socle territorial pour renforcer notre identité et en être fier, mais a aussi donné une nouvelle impulsion qui fait émerger de nombreuses initiatives en matière d’œnotourisme. Elle nous oblige collectivement à mettre en œuvre des projets ambitieux pour le rayonnement du territoire champenois. J’irai jusqu’à paraphraser John Fitzgerald Kennedy, et son discours d’investiture en 1961 : ne vous demandez pas ce que le Patrimoine mondial peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour le Patrimoine mondial !

Le travail qu’assure la Mission est à la fois une œuvre de terrain et d’unité, de valorisation et de transmission. Elle milite pour que cette dynamique d’excellence devienne aussi, sinon le quotidien, au moins l’ambition partagée de tous les professionnels du Champagne et, à leurs côtés, par l’ensemble des forces vives de la région. Nous n’avons pas d’autres choix que d’être à la hauteur de l’image d’excellence de nos vins de Champagne en nous investissant davantage dans l’embellissement de notre territoire commun.

L’année 2018 a été marquée par la poursuite de nombreux projets pour rendre plus visible notre inscription au Patrimoine mondial. La Charte signalétique à l’échelle communale a été largement diffusée auprès des communes de la Champagne, le schéma de signalisation pour le réseau secondaire aux abords des zones cœurs et de la zone d’engagement a été validé et les concertations pour la rénovation de l’ensemble des panneaux autoroutiers qui traversent la Champagne sur les autoroutes A4 et A26 sont achevés. Les fruits de ces travaux seront visibles très concrètement en 2019. Des supports pédagogiques ont également été réalisés afin de favoriser l’appropriation de l’inscription par les acteurs du territoire.

En 2018, Les acteurs institutionnels de l’œnotourisme et les professionnels du Champagne ont souhaité préparer, dans le cadre fédérateur de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne qui les réunit, un Livre blanc destiné à établir un état des lieux et à définir une stratégie ambitieuse pour le développement de l’œnotourisme en Champagne. Ce Livre blanc se veut à la fois la première pierre d’un travail collaboratif appelé à se poursuivre, un outil d’orientation et d’aide à la décision pour toutes les parties prenantes de la filière œnotouristique. Il a vocation à susciter et à orienter toutes les initiatives publiques et privées qui pourront contribuer au développement de l’œnotourisme en Champagne dans le respect du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l’UNESCO.

Au sein même de l’UNESCO, la Mission est également très présente. Ainsi, grâce à son action, le site Champagne a été retenu en 2017 aux côtés de 33 autres sites inscrits en Europe dans le cadre d’un projet financé par l’Union européenne, le World Heritage Journeys of Europe. Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont valorisés au moyen notamment d’un site web et d’actions de communication et de marketing mises en œuvre par le National Geographic sur le marché nord-américain et chinois.

Aujourd’hui, le Séjour des Réconciliations a trouvé une place à part entière dans les temps forts de notre région en tant qu’événement fédérateur, populaire et festif. Il participe de ce rayonnement mondial et dynamique de la Champagne ainsi qu’au partage des valeurs universelles avec le grand public.

Nous remercions nos partenaires historiques et mécènes pour leur soutien renouvelé. Je souhaite que l’année 2019 s’inscrive dans cette dynamique vertueuse et poursuive les nombreux chantiers en cours, avec l’objectif d’en faire bénéficier l’ensemble de la Champagne.

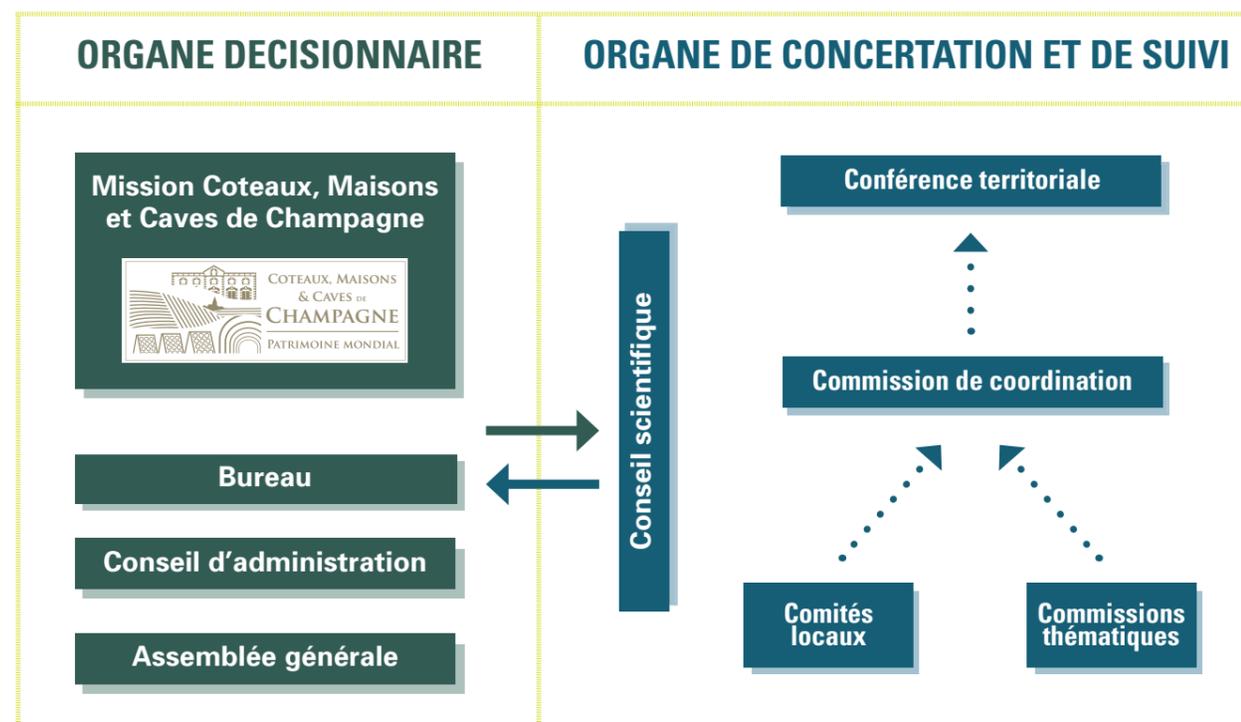
# LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

Prolongeant l'action de l'Association Paysages du Champagne, la «Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial» a pour mission principale de veiller, en coordination avec les services de l'Etat, à la bonne application du Plan de gestion.

## Elle a pour objet d'assurer :

- La **préservation de l'intégrité et de l'authenticité** du bien en relation étroite avec les différents services des Ministères en charge des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,
- La **réalisation, le suivi et l'évaluation** du plan de gestion,
- Le **développement d'actions innovantes** susceptibles de valoriser le bien,

- Le **transfert d'expériences** dans la zone d'engagement
- L'**animation** des travaux des différentes instances concernées par le bien et la zone d'engagement
- La définition et le **contrôle** des conditions et modalités d'usage du logo mixte « UNESCO/ patrimoine mondial » ainsi que de l'emblème « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine Mondial »,
- La **promotion** de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien,
- La **liaison avec l'UNESCO** et le réseau national et international des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,
- Toute action susceptible de concourir à la réalisation de la Convention du patrimoine mondial.



## Les membres de la Mission

### 1. LES MEMBRES FONDATEURS :

- Le Comité Champagne, réunissant le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne et l'Union des Maisons de Champagne,
- Les conseils régionaux et départementaux territorialement situés dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée Champagne,
- Les communes de Reims, Epernay, Cumières, Hautvillers, Champillon, Dizy, Mutigny, Ay-Champagne.

### 2. LES MEMBRES ASSOCIÉS :

Sont les communes ou groupements de communes situés dans la zone d'engagement et les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale.

### 3. LES MEMBRES DE DROIT :

- L'Institut national de l'origine et de la qualité
- Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- L'Agence d'Urbanisme de Reims
- Toute autre personne physique ou morale agréée par l'assemblée générale.

### 4. LES MEMBRES D'HONNEUR :

Sont des personnes physiques ou morales, agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association.

La mise en place d'une gestion coordonnée des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. Elle nécessite donc le déploiement d'organes de concertation et de suivi pour coordonner la progression du plan de gestion.

## 1. La Conférence territoriale

Il s'agit de l'organe participatif garant de la gestion du bien. Il s'agit d'une instance de coordination de l'ensemble des acteurs et des partenaires afin de répondre à une exigence de cohérence et de transversalité. L'enjeu est celui d'une gouvernance institutionnelle et citoyenne capable de créer les conditions du consensus et de la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage qui préserve la Valeur Universelle Exceptionnelle. Cet organe est co-présidé par la Préfet coordinateur des sites Unesco en région et le Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. La conférence territoriale se réunit tous les 2 ans.

### Objectifs :

- Nourrir le dialogue entre les acteurs de la gestion,
- Assurer une information sur les avancées du plan de gestion,
- Débattre sur les orientations du programme de travail,
- Créer les conditions d'une appropriation des projets par la société civile,
- Garantir collectivement la gestion du bien inscrit.

## 2. Le Conseil scientifique

Il s'agit de l'organe d'expertise. Il apporte la caution scientifique nécessaire au suivi du bien. Il est consulté sur les projets de développement susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la VUE. Il apporte un éclairage scientifique sur les méthodologies de l'évaluation et de suivi du bien. Il peut être sollicité pour représenter la Mission lors de réunions des organes de concertation nécessitant une expertise particulière et assiste aux réunions statutaires avec voix consultative. Il est composé d'universitaires, d'experts et de personnalités désignés par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Il est présidé par Jean-Luc Barbier, et co-présidé par Michèle Prats et Jacques Douadi.

### Objectifs :

- Initier les actions nécessaires pour approfondir, enrichir et actualiser le dossier d'inscription,
- Transmettre la Valeur Universelle Exceptionnelle,
- Emettre des avis sur les projets de développement,
- Proposer les évolutions à apporter au plan de gestion.

2018 est marquée par l'évolution de la structuration de la Mission conformément aux recommandations de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale. Cette évolution intervient après deux années d'exercices exploratoires. Celles-ci qui ont permis d'affiner la vision opérationnelle et l'enveloppe financière qui doit être mise en place pour assurer la gestion du site à court et moyen terme - à savoir jusqu'à la prochaine clause de revoyure - et pour assoir de manière pérenne les bases d'une organisation sur le long terme visant à la transmission du site dans les meilleures conditions aux générations futures.

Cette évolution passe par une réécriture de la Convention qui lie la Mission à l'Agence d'urbanisme de Reims afin de clarifier les conditions de la mise à disposition du personnel dédié à l'animation de la Mission et de mettre à niveau les moyens matériels nécessaires à l'exécution du programme de travail. La présence au sein de l'Agence d'urbanisme est ainsi réaffirmée et poursuivra ses effets vertueux en termes de valorisation des connaissances et d'intelligence collective, ce terreau fertile convenant parfaitement aux objectifs de coordination de la Mission.

### 3 . La Commission de coordination, les Comités locaux et les Commissions thématiques

Il s'agit des organes de coordination du suivi réactif du plan de gestion.

La **Commission de coordination** est placée sous la responsabilité des services de l'Etat. Elle est installée et présidée par le préfet coordinateur. Le secrétariat est assuré par la DRAC.

Les **Comités locaux** sont au nombre de trois. Ils sont placés sous la responsabilité d'un Président désigné collégalement par les instances institutionnelles de la Mission et sont réunis à l'initiative de celle-ci.

#### Objectifs :

- Suivre et rendre compte de l'avancée des actions du plan de gestion
- Faire émerger des sujets et enjeux non identifiés par le plan de gestion

Les **Commissions thématiques** sont au nombre de deux. Elles sont placées sous l'autorité de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La **Commission Tourisme, Culture et Communication** rassemble les acteurs institutionnels du secteur touristique, culturel et de la communication. Elle permet de partager les projets thématiques en amont et de construire la visibilité collective de l'inscription.

La **Commission Valorisation/Embellissement** rassemble les acteurs engagés dans la mise en place des sites pilotes (projet AGIR).



### Les ressources de l'association

Elles sont constituées des contributions annuelles des membres fondateurs, des cotisations versées par les membres associés, le mécénat et les ventes réalisées lors des événements.

**25 % Interprofession**

**38 % Collectivités**

Les Régions Grand-Est et Hauts-de-France, les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, les villes de Reims et d'Épernay, le Grand Reims, les communes des coteaux historiques

**7 % Adhésions des communes de la zone d'engagement**

**5 % Mécénat**

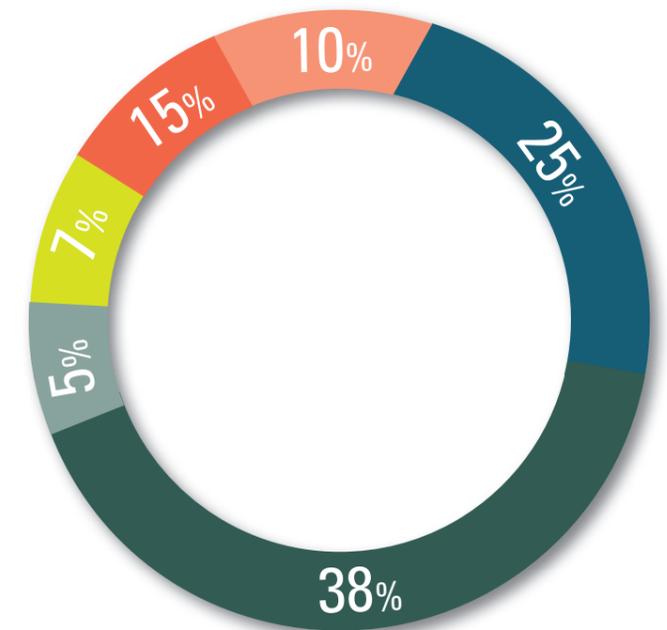
Grand mécène : le Crédit Agricole du Nord-Est

**15 % Dîner caritatif et Marche des Réconciliations**

Vente des places du dîner, don lié au dîner, vente des objets de communication et recettes de la Marche

**10 % Subventions spécifiques**

Pour le Séjour des Réconciliations (ADT de la Marne, Région Hauts de France et département de l'Aisne) / Livre blanc de l'enotourisme (contribution des membres du Groupe CEnoTourisme)



# 2018

## CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ATTRACTIF DANS UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

### AXE 1 : ANIMATION DE LA PLATEFORME DE GOUVERNANCE TERRITORIALE DE GESTION / FONCTIONNEMENT

*Objectif prioritaire : comprendre le territoire, partager l'information et anticiper les évolutions, établir une stratégie de gestion*

Le premier axe est l'animation de la plateforme de gouvernance territoriale qui a pour objectif de bâtir une vision partagée entre les acteurs pour garantir les conditions optimales d'une gestion concertée. C'est un objectif fondamental qui guide la mise en place et l'animation des comités locaux, des commissions thématiques, du conseil scientifique et de la gestion administrative et financière de la Mission.

C'est au travers de cette gouvernance que tous les acteurs à tous niveaux - élus ou techniciens, professionnels du Champagne - peuvent échanger, construire et faire avancer le plan de gestion.

Le conseil scientifique est composé d'une vingtaine de personnalités champenoises et nationales qui détiennent une compétence spécifique dans les différents domaines concernés par l'inscription.

Il s'est réuni en avril et en novembre, une occasion de prendre connaissance et de formuler des recommandations sur différents sujets comme :

- Le guide de conservation du patrimoine souterrain
- Le fonds pour la restauration du patrimoine champenois
- Les indicateurs de suivi de l'état de conservation du bien
- La situation des projets éoliens et le développement des unités de méthanisation
- Le schéma directeur pour la signalétique de jalonnement
- La préparation de la Conférence territoriale
- L'utilisation de l'emblème des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Le projet d'itinéraires de découverte des sites du Patrimoine mondial en Europe
- Les universités d'été Champagne et Architecture de Châlons-en-Champagne



En 2018, la commission **thématique communication**, qui regroupe les communicants des institutions locales, a été réactivée avec 2 réunions. Pour rappel, cette commission, qui avait suivi toute la phase de candidature, permet de mutualiser les moyens en termes de communication, de conseiller et d'accompagner la Mission sur la mise en place de ses événements et de sa stratégie globale de communication.

La Mission est à l'origine de la **création du GOT (Groupe OenoTouristique)** qui rassemble tous les acteurs institutionnels du tourisme et du Champagne sur la thématique de l'œnotourisme. En 2018, ce groupe s'est réuni à 16 reprises pour préparer un Livre blanc de l'œnotourisme destiné à établir un état des lieux et à définir une stratégie ambitieuse pour le développement œnotouristique en Champagne. La première partie du travail a été présentée aux élus le 23 novembre 2018. La prochaine étape sera la signature du Livre blanc par les élus du territoire, le 21 mars 2019 lors des premières Assises de l'œnotourisme en Champagne.



**LA DÉMARCHÉ**

Le Livre blanc est initié et porté par le Groupe OenoTourisme :

- constitué le 10 janvier 2018
- composé des représentants de 13 institutions du tourisme et des professionnels de la vigne et du vin
- réuni à 16 occasions pour des séances d'échanges et de co-construction du Livre blanc

**POUR CETTE CO-CONSTRUCTION :**

- 34 élus ont été questionnés
- 28 professionnels de l'œnotourisme ont été interviewés
- Le milieu économique a été approché par questionnaire

**LE LIVRE BLANC PRÉSENTERA TROIS PARTIES :**

- l'état de lieux en 2018
- la perception des élus et des acteurs (constat, attentes, propositions)
- les propositions du GOT vers une stratégie partagée

## AXE 2 : SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

*Objectif prioritaire : Initier, fédérer et mutualiser les énergies pour sauvegarder le bien*

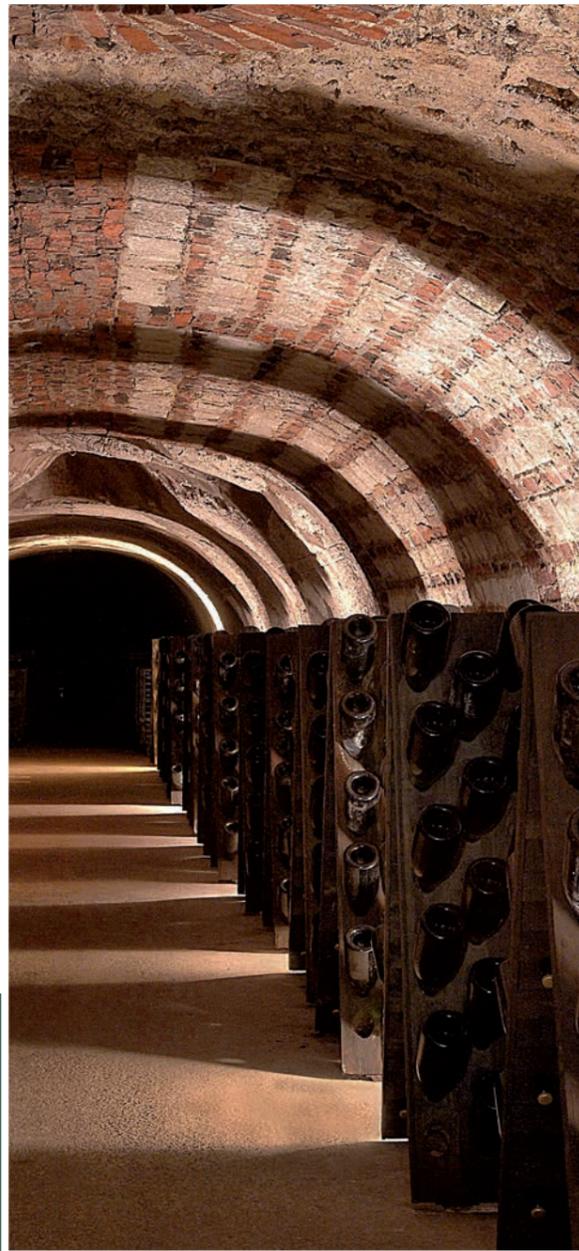
Le second axe vise à mettre en œuvre des politiques identifiées dans la stratégie de gestion. Au programme, restauration du patrimoine viticole, conseils pour la conservation du patrimoine souterrain, prise en compte de l'inscription dans les normes d'urbanisme, suivi réactif des projets de développement pouvant impacter la VUE et mise en place d'un observatoire de suivi de l'état de conservation du site.

### Approfondir les connaissances de préservation du milieu souterrain

Dans la décision d'inscription émise par l'UNESCO, le Comité du Patrimoine mondial préconise la mise en œuvre d'un document pour guider la **conservation du patrimoine souterrain**. La Mission a donc demandé à Philippe Tourtebatte, expert du milieu souterrain, de réaliser une étude à destination des professionnels du Champagne avec les objectifs suivants :

- Faire le point sur les connaissances actuelles en matière d'évaluation des aléas spécifiques liés aux caves de Champagne en vue de leur conservation.
- Sélectionner des indicateurs les plus pertinents pour évaluer l'état des caves afin de définir une périodicité appropriée de mise en œuvre des mesures conservatoires.

Cette étude très complète fera l'objet en 2019 d'une synthèse afin de diffuser au plus grand nombre les conseils de bonne gestion du patrimoine souterrain en Champagne.



### Mise en compatibilité des documents d'aménagement du territoire

Afin de veiller à la **mise en compatibilité des documents d'aménagement du territoire avec le plan de gestion** du dossier d'inscription Patrimoine mondial, la Mission réalise un guide pratique en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Reims. L'objectif est de traduire le plan de gestion dans les documents d'urbanisme (PLU, carte communale, SCOT...), de décrypter ces éléments et d'accompagner les collectivités, les élus et les techniciens dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme. Ainsi, les acteurs du territoire qui travaillent sur les révisions ou l'élaboration de ces documents pourront intégrer en amont les enjeux de préservation des paysages reconnus par l'UNESCO. Cette étude est en cours, la méthodologie a été validée par le comité technique et une première réunion partenariale avec les acteurs du territoire a eu lieu en décembre. La sortie du guide pratique est prévue pour 2019.

### Etat de conservation du Bien et incidence de l'inscription

Afin de répondre à la demande du Centre du patrimoine mondial exprimée dans le cadre de la clause de revoyure et d'anticiper l'évaluation du rapport périodique qui interviendra en 2022, la Mission travaille sur la création d'un **observatoire de l'état de conservation** avec l'appui de l'Agence d'urbanisme et du Conseil scientifique. Cette étude aura pour but d'identifier les indicateurs les plus pertinents et de suivre leurs évolutions pour évaluer l'état de conservation du site. De plus, afin d'approfondir les connaissances sur les **incidences socio-économiques de l'inscription** et de préfigurer un **observatoire de l'enotourisme**, des travaux sont en cours avec deux docteurs spécialistes de la thématique économique et touristique.

## Suivi des projets de grande ampleur

2018 est également marquée par la finalisation et la présentation de la **Charte éolienne de la zone d'engagement** qui définit une doctrine claire au regard du développement éolien. Ainsi deux zones ont été définies : la zone d'exclusion (10km autour du vignoble) et la zone de vigilance (jusque 20 km autour du vignoble).

Pour répondre aux enjeux de **développement des unités de méthanisation et des fermes photovoltaïques**, une charte des bonnes pratiques est en cours de réalisation.

La Mission participe avec les services de l'Etat (environ 4 fois/an) au pôle ENR (ENergie Renouvelables) afin de discuter avec les porteurs de projet des futures implantations éoliennes ou de méthaniseurs à proximité du vignoble.

## Sauvegarder le patrimoine vernaculaire champenois

Afin d'aider à la **sauvegarde du patrimoine viticole**, la Mission a créé un **fonds spécifique**. Ce programme de soutien a pour but d'encourager à la réalisation de travaux de rénovation de qualité pour embellir le territoire de la Champagne viticole et de renforcer son attractivité.

4 projets ont été sélectionnés en 2018:

- Maison vigneronne à Aÿ-Champagne
- Maison vigneronne à Hautvillers
- Pressoir à Bethon
- Alambic à Serzy-et-Prin

Pour la promotion de ce fonds, la Mission, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, le Comité Champagne et les Architectes des Bâtiments de France de l'appellation Champagne, a réalisé une **brochure récapitulative des dispositifs de financement pour embellir la Champagne viticole**.



## Embellissement par l'exemple

La Mission poursuit la dynamique du programme AGIR avec les sites pilotes et accentue son rôle de conseil auprès des élus et des vignerons sur les thématiques de l'embellissement. La Mission accompagne le Comité Champagne sur les réunions biodiversité organisées sur le site des Coteaux historiques et d'Azy-sur-Marne et Bonneil.

En novembre, la Mission a proposé aux vignerons et aux élus de toute la zone d'engagement de participer à une journée d'études sur le site pilote des Coteaux historiques afin de prendre connaissance des actions menées et d'échanger sur les bonnes pratiques pour embellir notre patrimoine. Cette journée réalisée en partenariat avec le Comité Champagne a réuni 80 personnes.





### Les Lauréats 2018 du Prix Pierre Cheval de l'Embellissement

#### CATÉGORIE DES PROFESSIONNELS DU CHAMPAGNE

Clos des Terres soudées, Champagne Roger Coulon, Isabelle et Eric Coulon, à Vrigny (51)

La Cave aux coquillages, Champagne Legrand-Latour, Patrice Legrand à Fleury-la-Rivière (51)

Champagne Levêque-Dehan, Eric et Nadine Lévêque à Barzy-sur-Marne (02)

Champagne Robert Grandpierre, Vincent Grandpierre à Viviers-sur-Artaut (10)

Coopérative Gaston Cheq, Cécile Tapprest à Meurville (10)

Champagne Lanson, Philippe Baijot à Reims (51)

#### CATÉGORIE DES COMMUNES

Mont-Saint-Père, Joseph Rollinet (02)

Sézanne, Sacha Hewak (51)

#### CATÉGORIE DES ACTEURS DU TOURISME

Le Château de Sacy, Philippe Monnin et Tiphaine Brossier, à Sacy (51)

Winalist, Nicolas Manfredini à Mareuil-sur-Ay (51)

## Nettoyer et embellir nos communes viticoles

Lancée en 2014 dans le cadre du programme AGIR sur les communes des coteaux historiques, «Villages et Coteaux propres», l'opération de nettoyage et de collecte des déchets dans les chemins, bords de route, lisières forestières et le vignoble s'est étendue à toutes les communes de l'AOC Champagne qui le souhaite.

*Une fois de plus de nombreux bénévoles au rendez-vous !*

Le samedi 6 octobre 2018, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, le Comité Champagne, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, les sections locales du syndicat général des vignerons, les Maisons de Champagne ainsi que les communes viticoles participant à l'opération ont invité la population et les amoureux de la nature à rendre les villages et les coteaux viticoles encore plus propres.

Cette année encore pour la quatrième édition, c'est **plus de 50 communes** qui ont répondu à l'appel et participé à l'opération Villages et Coteaux propres. Un beau succès !



### La CSGV participe au programme d'embellissement du territoire

Pour saluer l'engagement collectif et embellir le paysage culturel de Champagne, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a offert, grâce au partenariat de la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV), 100 rosiers à chaque commune adhérent à la Mission et ayant participé à l'opération de nettoyage Villages et Coteaux propres.

Ainsi 3500 rosiers ont été distribués gratuitement aux communes et plantés au moment de la Sainte-Catherine.

## AXE 3 : FORMATION, VALORISATION ET COOPÉRATION

*Objectif prioritaire : Accroître la visibilité de l'inscription, en interne et en externe*

Le troisième axe est quant à lui consacré à l'accroissement de la visibilité de l'inscription pour les acteurs de la Champagne et pour les visiteurs extérieurs. Le déploiement physique de signalétique est opérationnel tout comme la campagne de marketing préfigurant le lancement des itinéraires du Patrimoine mondial en Europe. La Champagne est mis à l'honneur parmi 34 sites européens dans les plus grandes places de l'industrie touristique et sur les réseaux de communication de l'UNESCO, de l'Union européenne et du National Geographic.

Le chantier autour de la formation, nécessaire pour transmettre les valeurs de l'inscription aux visiteurs, aux jeunes générations et aux professionnels du tourisme et du Champagne, a été lancé (création de supports et journées de formation). Le Séjour des Réconciliations, événement s'adressant au grand public, participe de cette appropriation et au rayonnement de la Champagne dans le monde. En 2018, la Marche des Réconciliations a été organisée dans l'Aisne, au départ de Château-Thierry dans la vallée de la Marne ouest.



### L'appropriation par les acteurs locaux et la création de nouveaux outils

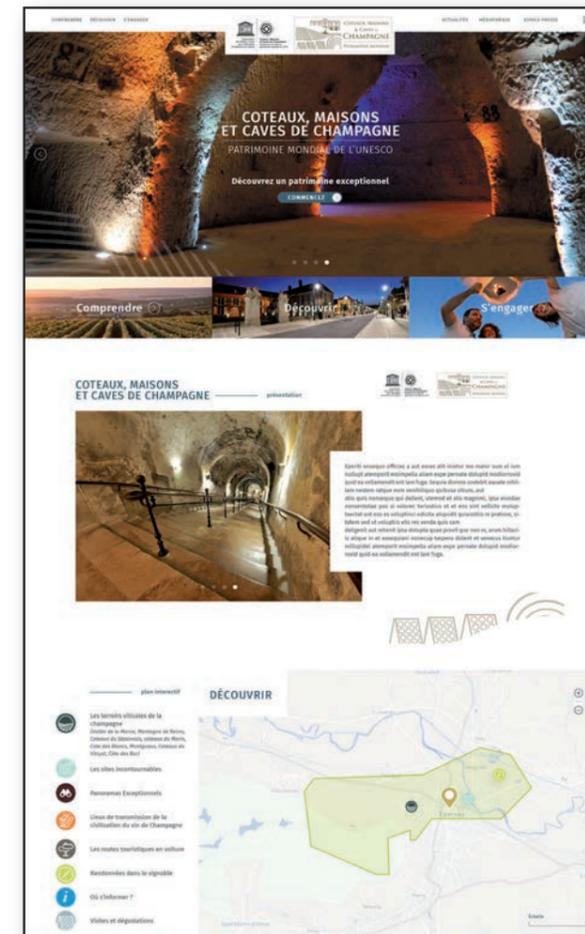
Grâce au partenariat avec le Club des entrepreneurs champenois, la Mission a pu bénéficier d'un stand au salon Viti-Vini à Epernay. Citons également le soutien de la Région Hauts-de-France et du SGV qui a permis à la Mission de participer à la journée Champagne à Lille. Ce sont pour la Mission de bonnes opportunités d'expliquer l'inscription et d'être au plus près du public.

Ces salons ont été l'occasion de créer de nouveaux supports pédagogiques et outils de formation pour illustrer et mieux faire comprendre le travail accompli par la Mission : roll-up, affiches, questions/réponses, brochure des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne illustrée, 4 vidéos....



Pour poursuivre cet objectif de transmission de l'inscription et des valeurs de l'UNESCO, le site internet de la Mission est en cours de refonte globale (la dernière datant de 2012). Le nouveau site permettra de répondre aux nouvelles exigences technologiques (utilisation via smartphone et tablette) et sera plus attractif. Une carte interactive est également en cours de développement afin d'optimiser la découverte de la Champagne inscrite sur la Liste du patrimoine mondial.

La mission a travaillé également sur la mise en place de **modules de formation** Patrimoine mondial avec la FROTSI Grand-Est (Fédération Régionale des Offices de Tourisme) et aide à l'intégration de l'inscription dans les formations existantes comme avec le CFPPA d'Avize (réalisation d'un PowerPoint type, intervention dans le cadre du Challenge du CFPPA et fourniture d'outils pédagogiques).



### Un dispositif de signalétique pour rendre visible l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Pour rendre visible et compréhensible l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour les communautés locales et les visiteurs, la Mission a élaboré une stratégie visant à définir un schéma signalétique :

- La refonte de la signalisation d'animation sur l'A4 et l'A26 a été engagée en partenariat avec la SANEF. La Mission a organisé la concertation des acteurs locaux. Les thématiques et les emplacements des futurs panneaux ont été définis. Le dossier est actuellement en cours d'instruction par les préfectures de région du Grand-Est et des Hauts-de-France.
- Un schéma directeur à l'échelle du réseau secondaire avec la signalisation de jalonnement a été validé par le Conseil d'administration : il sera communiqué en 2019 aux départements et services de l'Etat.
- Suite à un appel d'offres, un prestataire a été choisi pour la mise en place de la signalétique communale et les premiers panneaux seront implantés en 2019.



Le 15 septembre 2018, l'UNESCO a lancé la plateforme en ligne World Heritage Journeys of Europe (Routes du Patrimoine mondial en Europe) développée avec le National Geographic et financée par l'Union européenne. Y sont présentés à travers 4 itinéraires des expériences de visite uniques autour de 34 sites européens inscrits au Patrimoine mondial. Ayant eu le privilège d'être sélectionnés, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne apparaissent dans l'itinéraire « l'Europe souterraine » avec un contenu vivant et attractif sur le patrimoine et les autres curiosités de la Champagne, ainsi que des informations pratiques pour préparer son voyage. Ce programme est conçu pour inciter particulièrement les touristes chinois et américains à découvrir l'Europe.

Consultez la plateforme du WHJ sur : <http://visitworldheritage.com>

# PARTAGER LES VALEURS DE L'UNESCO ET CÉLÉBRER L'INSCRIPTION DE LA CHAMPAGNE AU PATRIMOINE MONDIAL

## Quatre temps forts ont rythmé le Séjour des Réconciliations 2018 :

- **Un dîner caritatif** placé sous le parrainage du comédien Pierre Arditi au profit de la Fondation Abbé Pierre. Il a réuni près de 700 convives au Millesium à Epernay.

Une occasion de remettre le Trophée des Bulles des Réconciliations, œuvre réalisée par l'artiste Mauro Corda, à Daniel et Allan Knoll, fils de Mireille Knoll, assassinée en plein Paris fin mars. Par ce choix, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne entend honorer deux personnes qui, dans des circonstances tragiques, se sont distinguées par leur appel à la solidarité et à l'unité, résonnant parfaitement avec les valeurs de paix et de fraternité prônées par l'Unesco.

- **Une conférence** de l'explorateur Jean-Louis Etienne. Organisée par la Ville d'Epernay, elle a réuni près de 200 personnes autour de la thématique de la réconciliation en résonance au devoir collectif de préserver notre patrimoine commun, notre planète.

- **Des lâchers de lanternes** répartis sur le territoire de l'appellation Champagne. Sept sites ont organisé pique-niques et lâchers de lanternes le samedi soir à : Reims, Château-Thierry, Bouzy, Châtillon-sur-Marne, Colombé-le-Sec, Dizy-Champillon, Chaouilly et Sézanne.

- **La Marche des Réconciliations** qui a eu lieu dans le département de l'Aisne au départ de la ville de Château-Thierry. Elle a permis à près de 1 000 marcheurs de prendre le temps de découvrir ou re-découvrir la Vallée de la Marne, ses terroirs, ses savoir-faire et son patrimoine, grâce à trois circuits jalonnés d'animations, de visites et de dégustations de Champagne.

Les informations pour l'édition 2019 du Séjour des Réconciliations sont disponibles sur

[www.sejourdesreconciliations.fr](http://www.sejourdesreconciliations.fr)

### Promouvoir notre territoire

La Mission participe à la promotion du territoire viticole par le biais de ses réalisations : vidéos, reportages photos, mise en avant sur les réseaux sociaux, organisation de conférences de presse (deux en région et une à Paris au siège de l'UNESCO) et accueil de journalistes pour des reportages...



# LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2019

<b>9 janvier</b>	Tournage émission avec France 3	<b>10 juillet</b>	Comité de pilotage pour la signalisation d'animation autoroutière
<b>15 janvier</b>	Présentation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à Crouttes-sur-Marne	<b>12 juillet</b>	Point éolien avec la DREAL des Hauts-de-France
<b>16 janvier</b>	Comité de pilotage pour le lancement du fonds patrimoine viticole	<b>13 juillet</b>	Réunion sur l'aménagement des points de vues de la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM)
<b>16 janvier</b>	Comité technique Centre d'interprétation du Champagne de Reims	<b>28 août</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>18 janvier</b>	Présentation de l'Etude d'Aire d'Influence Paysagère (nouvelle charte éolienne)	<b>4 septembre</b>	Table ronde œnotourisme Foire de Châlons-en-Champagne
<b>23 janvier</b>	Participation au groupe mécénat de l'Association des Biens français du Patrimoine mondial (ABFPM)	<b>6 septembre</b>	Réunion sur l'état de conservation du Bien et le suivi du plan de gestion
<b>24 janvier</b>	Comité de pilotage pour la signalisation d'animation autoroutière	<b>12 septembre</b>	Commission communication
<b>13 février</b>	Comité de pilotage pour le lancement du fonds patrimoine viticole	<b>20 septembre</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>15 février</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)	<b>24 septembre</b>	Audition du Plan de Gestion auprès des Ministères
<b>19 février</b>	Réseau ABFPM – Expertise pour le site de Carnac	<b>26 septembre</b>	Comité de pilotage signalétique de jalonnement
<b>22 février</b>	Comité de pilotage : brochure à destination des enfants – Parc naturel régional de la Montagne de Reims	<b>27 septembre</b>	Participation au pôle Energies Renouvelables (ENR)
<b>12 mars</b>	Groupe de travail « retour d'expériences sur l'élaboration des plans de gestion » en collaboration avec le Ministère de la Culture et l'ABFPM	<b>6 octobre</b>	Opération Villages et Coteaux propres
<b>21 mars</b>	Conférence de presse de la Mission/Séjour des Réconciliations	<b>15 octobre</b>	Réunion sur l'aménagement des points de vue de la CCGVM
<b>22 mars</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)	<b>16 au 19 octobre</b>	Participation au salon Viti Vini à Epernay
<b>26 mars</b>	Réunion de préparation pour l'appel d'offres signalétique communale	<b>18 octobre</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>28 mars</b>	Conseil d'administration de l'ABFPM	<b>19 octobre</b>	Réunion pour l'observatoire de l'œnotourisme
<b>29 mars</b>	Ateliers sur les Paysages – Grand Reims	<b>24 octobre</b>	Comité de pilotage pour la préparation du guide de conservation du patrimoine souterrain
<b>3 avril</b>	Réunion sur le Plan Paysage – PNR Montagne de Reims	<b>26 octobre</b>	Présentation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à l'Agence d'urbanisme de Longwy
<b>5 avril</b>	Conseil scientifique	<b>29 et 30 octobre</b>	Rencontres sur le projet du World Heritage Journeys
<b>6 avril</b>	Bureau, Conseil d'administration et Assemblée générale de la Mission	<b>31 octobre</b>	Comité technique pour refonte du site internet
<b>12 avril</b>	Assemblée générale du Syndicat Général des Vignerons (SGV)	<b>7 novembre</b>	Comité de pilotage traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme
<b>16 avril</b>	Réunion sur le projet du World Heritage Journeys	<b>12 novembre 2018</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>17 avril</b>	Réunion partenariale du SCOT du Grand Reims	<b>12 novembre</b>	Comité technique sur l'étude d'intégration paysagère méthanisation et photovoltaïque
<b>25 avril</b>	Commission thématique communication	<b>13 novembre</b>	Participation aux Assises du tourisme du Grand Reims
<b>26 avril</b>	Comité de pilotage du Guide du Routard d'Epernay et sa région	<b>14 novembre</b>	Journée thématique sur l'embellissement
<b>16 mai</b>	Conférence de presse Séjour des Réconciliations à Paris et à Château-Thierry	<b>19 novembre</b>	Journée Champagne avec le SGV et la Région Hauts-de-France
<b>18 mai</b>	Assemblée générale Centre vinicole Nicolas Feuillatte	<b>20 novembre</b>	Premières Assises nationales de l'œnotourisme à Paris
<b>22 mai</b>	Réunion sur l'état de conservation du Bien et le suivi du plan de gestion	<b>22 novembre</b>	Présentation des actions de la Mission au Conseil d'administration du SGV
<b>25 mai</b>	Conférence de presse Séjour des Réconciliations – Sézanne		Conseil scientifique
<b>28 mai</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)	<b>24 novembre</b>	Opération rosiers avec la Coopérative du Syndicat général des vignerons (CSGV)
<b>30 et 31 mai</b>	Assemblée générale de l'ABFPM	<b>26 novembre</b>	Réunion sur l'état de conservation du Bien et le suivi du plan de gestion
<b>6 juin</b>	Réunion pour l'appel d'offres signalétique communale	<b>27 novembre</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>7 juin</b>	Réunion sur le Pacte de destination	<b>28 novembre</b>	Délégation du Chianti Classico / Présentation de la Mission au Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles d'Avize
<b>14 juin</b>	Participation au pôle ENergies Renouvelables (ENR)	<b>29 novembre</b>	Sélection des dossiers pour le fonds patrimoine viticole
<b>18 au 24 juin</b>	Séjour des Réconciliations	<b>29 novembre</b>	Réunion pour l'observatoire de l'œnotourisme
<b>27 juin</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)	<b>3 décembre</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
<b>3 juillet</b>	Réunion pour l'aménagement du point de vue Les Riceys	<b>6 décembre</b>	Conseil d'administration de l'ABFPM
<b>4 juillet</b>	Réunion site pilote Agir dans l'Aisne	<b>10 décembre</b>	Réunion partenariale traduction du plan de gestion dans les documents d'urbanisme
<b>5 juillet</b>	Comité de pilotage signalétique de jalonnement	<b>18 décembre</b>	Réunion sur l'état de conservation du bien et le suivi du plan de gestion
		<b>19 décembre</b>	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
		<b>19 décembre</b>	Participation au pôle stratégique Energies Renouvelables (ENR)
		<b>20 décembre</b>	Réunions du Bureau et du Conseil d'administration

# LES PUBLICATIONS

Charte éolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Février 2018



*La Charte éolienne de la zone d'engagement*



Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

— C'est quand ? C'est quoi ? —

Le 4 juillet 2015, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ont rejoint sur la Liste du patrimoine mondial les sites les plus prestigieux de la planète.

Cette inscription affirme la valeur universelle exceptionnelle de notre territoire.



— C'est où ? —

Le périmètre de l'inscription se compose de 3 zones coteaux regroupant les Coteaux Historiques de Carnières à Mareuil-sur-Aisne, la colline Saint-Michel à Reims et l'avenue de Champagne à Epinay et d'une zone d'engagement regroupant les 320 villes et villages de l'appellation Champagne.



Nous sommes tous porteurs de la valeur universelle exceptionnelle



Maison Coteaux, Maisons et Caves de Champagne  
C/O Agence Régionale de l'Urbanisme Champagne, place des Droits de l'Homme  
CS 90 000 15084 Marly-Cadet - 03 26 77 42 89

Maison Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine Mondial  
[www.champagne-patrimoine-mondial.org](http://www.champagne-patrimoine-mondial.org)

*Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne illustrés*

DEVENEZ ACTEUR DU PATRIMOINE DES COTEAUX, MAISONS & CAVES DE CHAMPAGNE !

Guide des dispositifs de financement à votre disposition pour embellir la Champagne viticole



*Guide des dispositifs de financement pour embellir la Champagne viticole*



*Le « questions/ réponses » sur les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne*



POUR TOUT SAVOIR SUR LES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL



NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE OFFICIEL



UN MONDE ILLUSTRÉ ET INCONNU



**DISPONIBLE EN VERSION ANGLAISE**

**FICHE TECHNIQUE**

Prix public : 39 euros

Format : 210 x 320 mm à la française

Couverture rebordée, relié sur papier de qualité

Imprimé en Grand Est

Pour toute demande d'informations complémentaires :

Nathalie Chevron - François Henrion

Tél. : 03 26 88 43 14

Possibilité de commander en ligne sur le site : [www.editionsdelarenee.com](http://www.editionsdelarenee.com)

# PROGRAMME DE TRAVAIL 2019

## Le programme de travail partenarial 2019 de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne se décompose en trois axes :

Le premier est centré sur **l'animation de la plateforme de gouvernance territoriale** qui a la responsabilité de la gestion du Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Celui-ci sera marqué par l'organisation de la Conférence territoriale le 9 octobre 2019, qui est le rassemblement le plus large où chaque instance de gouvernance participative de la Mission (Conseil scientifique, Comités locaux, Commission de coordination et thématiques) rend compte aux acteurs du territoire en charge de la gestion du site. Cette année, la signature d'une convention-cadre sera proposée aux partenaires de la Mission pour valoriser et préserver le site des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le second axe est plus proche de l'action du plan de gestion puisqu'il vise à **conseiller, fédérer et mutualiser en faveur de la préservation et de la sauvegarde du site inscrit au Patrimoine mondial**. Au programme, élaboration et diffusion de guides pour valoriser le site (conservation du patrimoine souterrain, charte de la qualité architecturale et paysagère, etc..), animation de journées de sensibilisation avec les acteurs, poursuite de l'appel à projets sur la restauration du patrimoine viticole, prise en compte de l'inscription dans les normes d'urbanisme, suivi réactif des projets de développement pouvant impacter la VUE et mise en place d'un observatoire de suivi de l'état de conservation du site.

Le troisième axe est quant à lui consacré à **l'accroissement de la visibilité et de l'interprétation de l'inscription** pour les acteurs de la Champagne et pour les visiteurs extérieurs. Le déploiement physique de la signalétique est en cours sur le terrain tout comme la campagne de marketing de la plateforme numérique des « Routes du patrimoine mondial ». La Champagne est à l'honneur parmi 34 sites européens dans les plus grandes places de l'industrie touristique et sur les réseaux de communication de l'UNESCO, de l'Union européenne et du National Geographic. La Mission poursuivra le chantier autour de la formation nécessaire pour transmettre les valeurs de l'inscription aux visiteurs, aux jeunes générations et aux professionnels du tourisme. Parmi les projets innovants : une réflexion sur un outil interactif de découverte pour comprendre les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Il permettra de remonter le temps, de visualiser la nature des sols, les terroirs de la Champagne viticole, les monuments et le patrimoine érigé qui ont conduit à la création de ce paysage culturel unique au monde. C'est une nouvelle part du dossier scientifique qui sera ainsi révélée d'une manière simple et ludique. Une occasion de réfléchir et de tester des dispositifs, des outils, qui seront réutilisables ou aménageables pour les futurs sites d'interprétation. L'objectif est de créer un outil de découverte pouvant s'intégrer dans un stand mobile pour animer les salons auxquels nos membres fondateurs et partenaires participent.

Le Séjour des Réconciliations, évènement s'adressant au grand public et participant de cette appropriation et au rayonnement de la Champagne dans le monde, aura lieu du 24 au 30 juin.

L'ensemble de ces travaux sont imbriqués et nourris par l'intelligence collective des partenaires qui s'engagent dans la réalisation d'actions déterminantes pour l'avancée de la gestion du site.





Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne  
Patrimoine mondial

C/O Agence d'Urbanisme de Reims  
Place des Droits de l'Homme CS 90 000  
51084 REIMS Cedex

Tél. 03.26.77.42.89  
Fax.03.26.82.52.21

[www.champagne-patrimoinemondial.org](http://www.champagne-patrimoinemondial.org)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015

